

Intitulé

L'aide sociale à l'hébergement PA/PH

Référence

FOR 201

Public ciblé

- Cadre, comptable, personnel administratif.
- Tous professionnels en lien avec des dossiers d'aide sociale aux PA et PH en établissement

Prérequis

Connaissance de l'aide sociale à l'hébergement

Lieu

- A Mende en inter
- Sur établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne \*

500€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1900€ / Hors frais annexes

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

# Formation

## L'aide sociale à l'hébergement PA/PH

### Objectifs opérationnels

- Maîtriser les conditions d'admission à l'aide sociale PA/PH en établissement.
- Identifier l'ensemble des acteurs pour l'octroi et le suivi de l'aide sociale aux PA/PH.
- Connaître les voies de recours et de récupération.
- Appréhender les modalités de calcul et de paiement de la contribution à l'aide sociale.

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les conditions d'accès à l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées en établissement.
- Identifier l'ensemble des acteurs de l'octroi et du suivi de l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.
- Diffuser des informations essentielles sur l'aide sociale aux personnes handicapées et âgées et à leur famille.

### Contenu

- Définition de l'aide sociale PA/PH.
- Les différentes prestations de l'aide sociale.
- La procédure d'admission à l'aide sociale.
- L'exécution des décisions d'admission.
- Quelles sont les ressources qui doivent être prises en compte pour le calcul de l'aide sociale ?
- Focus sur le rôle du Juge aux affaires familiales (JAF) dans la participation des obligés alimentaires.
- Les recours contre les obligés alimentaires.
- La récupération des prestations d'aide sociale.
- Les modalités de calcul et de paiement de la contribution à l'aide sociale PH/PA
- Etudes de cas rencontrés au sein de l'établissement.

### Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.

Avec la participation de :